Droits sociaux : accès et effectivité

Visuel

Formation de travail :
Commission Affaires sociales et santé
Mode de saisine :
Saisine d'initiative
Type de texte(s) :
Avis

Ensemble de préconisations élaboré par une formation de travail et voté en plénière

Texte original de la saisine
Télécharger le texte original de la saisine
Partager
Partager sur Facebook
Partager sur X
Partager sur LinkedIn

Catherine PAJARES Y SANCHEZ

Groupe de la CFDT
Avancement :
Date de début
06/02/2024
Date du vote
27/11/2024
31%
Examens du texte
Le projet d’avis ou d’étude est débattu par l’ensemble des membres.
Vote
La formation de travail vote le projet d’avis avant sa présentation en plénière ou le projet d’étude avant sa présentation en plénière.

Présentation
Description

Les personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité sont celles qui parviennent le plus difficilement à faire valoir leurs droits. Cette ineffectivité des droits renforce les exclusions, a des conséquences pour toute la société et reste massive. Des travaux se sont attachés à identifier ses causes, et sa réduction figure parmi les objectifs que l’État donne aux administrations. **Une réflexion renouvelée sur le sujet est aujourd'hui nécessaire.** Les politiques sociales ont connu des évolutions profondes : la transformation du RMI en RSA a notamment marqué un premier changement dans le fondement des droits sociaux.

L’avis du CESE se placera dans une approche globale des droits. Il réalisera dans un premier temps un **diagnostic des aides et des prestations concernées mais aussi des vulnérabilités et des risques qui empêchent leur effectivité** (dématérialisation, le poids des inégalités géographiques, d’une organisation en « silos » des institutions, des évolutions des services publics dans les territoires, avec, notamment un focus particulier sur les Outre-mer) et émettra dans un second temps des **préconisations qui porteront sur les principes qui gouvernent la construction des politiques publiques** : les objectifs qu’elles se fixent et au regard desquels elles devront être évaluées ; la place qu’elles donnent à l’accès, à l’effectivité et à l’ingénierie des droits.

Calendrier
mer
28
fév
CCAS Centre Communal d’Action Sociale
Droits sociaux : accès et effectivité
Type d'évènement
Agenda des Travaux et Auditions
Auditions
Formation de travail concernée :
Commission Affaires sociales et santé
mer
20
mar

Droits sociaux : accès et effectivité
Type d'évènement
Agenda des Travaux et Auditions
Auditions et échanges
Formation de travail concernée :
Commission Affaires sociales et santé
mer
3

Droits sociaux : accès et effectivité
Type d'évènement
Agenda des Travaux et Auditions
Auditions
Formation de travail concernée :
Commission Affaires sociales et santé
mer
10

Droits sociaux : accès et effectivité
Type d'évènement
Agenda des Travaux et Auditions
Points divers
Formation de travail concernée :
Commission Affaires sociales et santé
mer
17

Droits sociaux : accès et effectivité
Type d'évènement
Agenda des Travaux et Auditions
Échange sur les conclusions des ateliers relais et de la journée des pétitionnaires et sur le bilan des auditions.
Formation de travail concernée :
Commission Affaires sociales et santé
Articles liés

Catégorie
Travaux et auditions

INRAE- Effectivité de l'accès aux droits

Catégorie
Travaux et auditions

UNSA - Effectivité de l'accès aux droits

Catégorie
Travaux et auditions

CGT organismes sociaux - Effectivité de l'accès aux droits

Catégorie
Travaux et auditions

France Services - Effectivité de l'accès aux droits

Catégorie
Travaux et auditions

OFCE - Effectivité de l'accès aux droits

Catégorie
Travaux et auditions

Université de Lorraine - Effectivité de l'accès aux droits

Catégorie
Travaux et auditions

CNAM - Effectivité de l'accès aux droits

Catégorie
Travaux et auditions

CNAF - Effectivité de l'accès aux droits

Catégorie
Travaux et auditions

Quel accès et quelle effectivité des droits sociaux en France ?

Previous Suivant

Imprimer
Partager
Partager sur Facebook
Partager sur X
Partager sur LinkedIn
Partager par mail
Voir toutes les saisines
© - copyright CESE - Mai 2024